



INTERRUPTION DE L'EXPLOITATION DES LIGNES LACUSTRES

Dans le contexte actuel de propagation du virus COVID-19 et compte-tenu des dernières instructions du Conseil d'État, la Société des Mouettes Genevoises a décidé, en accord avec le département cantonal des infrastructures, de suspendre l'exploitation de ses lignes à partir du 17 mars.

Il a en effet été jugé que les spécificités des navettes lacustres étaient difficilement compatibles avec le déploiement des mesures de protection préconisées par les autorités politiques et sanitaires. Les liaisons seront rétablies dès que les conditions le permettront.

<https://www.mouettesgenevoises.ch>